

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Monitr
belg***26066524***légale,
notai.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 MAI 2026

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **400. 456 085****Nom**(en entier) : **TECTUM DSB**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Parc Industriel de la Vallée du Hain 24 B, 1440 Wauthier Braine
le Château 1440 WAUTHIER BRAINE LE CHATEAU****Objet de l'acte : Nomination du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires tenue le 27 juin 2025 au siège social:

L'assemblée décide de nommer BDO Bedrijfsrevisoren Burg. CVBA comme commissaire pendant une période de 3 ans et accepte le prix pour le mandat à concurrence de 6.000 EUR, ainsi que les modalités telles que proposées dans le rapport du Conseil d'administration, joint au présent procès-verbal BDO Bedrijfsrevisoren Burg. CVBA nomme Monsieur Gert Maris et Monsieur Sebastiaan Gysemberg comme son représentant permanent. Le mandat expirera à l'Assemblée Générale de l'exercice clôturé au 31 décembre 2027.

Signé pour TECTUM DSB NV :

Monsieur Kris Bloemen

représentant permanent de Paggersveld BV, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).